

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 MARS 2019
CONSEIL MUNICIPAL

Présents : MM. PINAUD Stéphane – Patrick LEMOINE – Anne-Sophie ASCHER – Joël RAVENEAU – Alain GAROUX – Pascal HUET - Claude THOMAS - Francis KATCHATOUROFF -

Représentés : MM Jean-Paul FOUCHER (à Alain GAROUX) Philippe DURIEZ (à Stéphane PINAUD)

Absents-excuses : néant

Secrétaire de séance : Anne-Sophie ASCHER

Ouverture séance : 19 h 15

Monsieur le Maire remercie Madame CHEMINOT de sa présence ;

- Approbations du compte rendu du 19 Mars 2019 :

OUI : 8 – NON : néant – ABSTENTION : néant

Présentation des documents budgétaires :

1/ Approbation du Compte de gestion 2018 (comptabilité du trésorier)

2/ Compte Administratif 2018 (comptabilité de l'ordonnateur)

SECTION FONCTIONNEMENT	MONTANTS	SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
DEPENSES 2018	220 324.20 €	DEPENSES 2018	147 300 €
RECETTES 2018	271 824.80 €	RECETTES 2018	156 781.60 €
RESULTATS 2018	+ 51 500.60 €		+ 9481.59 €
<i>RESULTATS REPORTEES 2017</i>	+ 20 224.17 €	<i>RESULTATS REPORTEES 2017</i>	- 13 791.21 €
RAR	0		
TOTAL FONCTIONNEMENT	+ 71 724.77 €	TOTAL INVESTISSEMENT	- 4309.62 €
RESULTAT GLOBAL			67 415.15 €
RAR		DEPENSES 2018	11 590 €
RAR		RECETTES 2018	20 000 €
		TOTAL	8 410 €
1068 AFFECTATION RESULTAT			0
002 REPORT			71 724.77 €

Ces deux documents comptables sont le reflet l'un et l'autre, des écritures comptable de l'année.

Après avoir élu un président, Monsieur Francis KATCHATOUROFF, qui présente le compte administratif 2018.

Monsieur le Maire se retire de la salle du conseil municipal pour le vote.

OUI : 8 (dont deux représentés) – NON : néant – ABSTENTION : néant

Monsieur le Maire regagne la salle du conseil municipal.

3/ Affectation de résultat – année 2018

De ces résultats, il y a lieu de procéder à l'affectation, telle que proposée ci-dessous :

➤ Section d'investissement - 001 solde d'exécution reportée 2018 :	- 4 309.62 €
➤ Section d'investissement - 1068 affectation résultat excédent fonctionnement :	0 €
➤ Section de fonctionnement - chapitre 002 :	71 724.77€

Ces résultats seront repris au budget prévisionnel unique 2018.

OUI : 8 (dont deux représentés) – NON : néant – ABSTENTION : néant

4/ Approbation du budget prévisionnel unique – année 2019

Présentation et lecture des différents documents remis à chaque conseiller.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de : 324 410.77 €

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de : 62 114 €.

L'investissement comprend en dépenses essentiellement le remboursement du capital des emprunts, le fonds de concours de la collégiale et la réhabilitation du bâtiment « commerce de proximité ».

OUI : 7 (dont deux représentés) – NON : néant – ABSTENTION : 1

5/ Vote des taux – année 2019 – Présentation simultanée avec le budget

Proposition : reporter les taux de 2018

- Taxe habitation : 12.85
- Taxe foncière bâti : 22.20 %
- Taxe foncière non bâti : 67.37 %

Il est à noter que la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) revient en totalité à la CCCVL.

OUI : 8 (dont deux représentés) NON : 0 ABSTENTION : 0

Questions Diverses :

Monsieur le Maire informe que Madame PLASSE Gabrielle a remis un courrier à la Mairie et a demandé à ce que ce dernier soit lu devant l'assemblée. Monsieur le Maire procède à la lecture du courrier reçu de Madame Gabrielle PLASSE concernant les travaux de son local.

Monsieur Francis KATCHATOUROFF demande où est la maison à vendre du 26 route de compostelle et pense que la non vente est dû à la problématique du logement qui fait partie de l'ensemble. Monsieur le Maire explique que les agences sont informées et un prix a été évalué pour l'ensemble.

La Séance est levée à 20 h 45.

Le Maire,

Stéphan PINAULT

